LE DROIT INTERNATIONAL ET LES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS !
STOP À LA COLONISATION ! STOP À L'APARTHEID !

Depuis plus d'un mois, chaque vendredi, la population civile de Gaza marche pacifiquement vers la frontière qui, depuis les accords d'Oslo en 1993, a fait de la bande de Gaza une prison à ciel ouvert.

Les réfugiés palestiniens de Gaza, rappellent leurs droits fondamentaux, garantis par les conventions de Genève et les résolutions de l'ONU, notamment leur droit au retour sur les terres dont ils ont été chassés en 1948. Les **"marches du retour"** qu'ils organisent sont des manifestations populaires, inventives, pleines de vie à l'image de la population palestinienne de Gaza qui se bat pour vivre, étudier, créer malgré un blocus illégal et inhumain qui l'étouffe depuis onze ans. Ses revendications, la levée du blocus de Gaza et l'application du droit au retour des réfugiés palestiniens, ne font que rappeler le droit international : elles doivent d'urgence être prises en compte.

Vélorution pour le droit au retour

Snipers de l'armée israélienne d'occupation contre les manifestants

Ahmed Abu Hussein, journaliste abattu par un sniper israélien, le 13 avril

Face à eux, depuis plus d'un mois, l'État d'Israël a très officiellement posté des snipers qui tirent pour tuer, blesser, estropier à vie. Depuis le 30 mars, on compte à Gaza 43 tués, dont deux journaliste et deux enfants de 14 et 15 ans, et plus de 5500 blessés dont beaucoup resteront handicapés (chiffres arrêtés le 28/04). Rapporté à la population de la France, c'est l'équivalent de 1580 morts et 202.600 blessés…

Depuis plus d'un mois comme depuis 1948, l'État d'Israël et ses dirigeants violent toutes les conventions internationales et commettent des crimes de guerre. L'hypothèse de l'expérimentation de nouveaux types de munitions, qui ne serait malheureusement pas une pratique nouvelle à Gaza, ajouterait encore à l'horreur de cette situation.

Dans un communiqué paru le jeudi 19 avril, l'ONG Médecins sans Frontières fait état de blessures « inhabituelles et dévastatrices » chez les blessés de Gaza, atteints par les tirs délibérés de l'armée israélienne. Les équipes médicales MSF constatent notamment un **niveau extrême de destruction des tissus et des os**, et des orifices de sortie de balles démesurés, qui peuvent avoir la taille d'un poing. Ces constats sont confirmés par le Centre Palestinien des Droits de l'Homme (PCHR) et par plusieurs témoignages.

Depuis plus d'un mois, la France n'a fait qu'exprimer, rituellement, sa "réprobation" dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le Président Macron, quant à lui, se tait.

Pour l'**Association France Palestine Solidarité (AFPS)**, la France doit exiger l'arrêt immédiat de toute utilisation d'armes de guerre contre les manifestants désarmés, la levée immédiate du blocus de Gaza, l'évacuation des blessés. Elle doit immédiatement envoyer une mission d'assistance et d'évaluation à Gaza et prendre des sanctions contre l'État d'Israël, par l'arrêt immédiat de toute coopération militaire et la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.

L'AFPS appelle les citoyens, les organisations syndicales et politiques, les associations engagées dans le combat pour la paix et la solidarité internationale, à mettre en œuvre l'appel des organisations de la société civile palestinienne, parmi lesquelles les syndicats palestiniens, au **BOYCOTT**, au **DÉSINVESTISSEMENT** et aux **SANCTIONS** contre l'État d'Israël et ses colonies.

Rassemblements de protestation et distributions de tracts, les vendredi 4 et 11 mai

Mardi 15 mai à partir de 18h30, place de la République commémoration de la Nakba : expulsion de 85 % de la population palestinienne du territoire déclaré unilatéralement État d'Israël en 1948

Comité Rennais de l'AFPS - 9 rue de Flandre 35000 Rennes **-** contact-afps@rennespalestine.fr